

## Cotisations et prestations annuelles maximales Régimes enregistrés

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>RPA à cotisations déterminées</b>	23 820 \$	24 270 \$	24 930 \$	25 370 \$	26 010 \$	26 230 \$
<b>RPA à prestations déterminées</b> (rente maximale par année de service)	2 647 \$	2 697 \$	2 770 \$	2 819 \$	2 890 \$	2 914 \$
<b>RPDB</b>	11 910 \$	12 135 \$	12 465 \$	12 685 \$	13 005 \$	13 115 \$
<b>REER</b>	22 970 \$	23 820 \$	24 270 \$	24 930 \$	25 370 \$	26 010 \$
<b>CÉLI</b> (créé le 1 <sup>er</sup> janvier 2009)	5 000 \$	5 500 \$	5 500 \$	10 000 \$	5 500 \$	5 500 \$
<b>RVER et RPAC</b> (RVER : 1 <sup>er</sup> juillet 2014 au Québec)	s.o.	s.o.	24 270 \$	24 930 \$	25 370 \$	26 010 \$

### Régime de pension agréé à cotisations déterminées (incluant le RRS)

18% du salaire de l'année courante, sous réserve du montant indiqué au tableau ci-dessus.

### Régime de pension agréé à prestations déterminées

2% du salaire de l'année courante, sous réserve du montant indiqué au tableau ci-dessus; la prestation totale est sujette à certaines limitations.

### Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)

18% du salaire de l'année courante, sous réserve du montant indiqué au tableau ci-dessus (qui correspond à 50% du montant maximal du RCR à cotisations déterminées).

### Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) et régime de pension agréé collectif (RPAC)

18% du revenu gagné de l'année précédente, moins le facteur d'équivalence (FE) de l'année précédente, sous réserve du montant indiqué au tableau ci-dessus, plus le facteur d'équivalence rectifié (FER) s'il y a lieu, plus les cotisations non utilisées accumulées.

Il est également possible de verser une cotisation additionnelle (appelée cotisation excédentaire) d'un montant maximal de 2 000\$ à vie dans le REER.

### Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI)

Montant fixe sans égard aux revenus; les cotisations non utilisées ainsi que les retraits peuvent être versés ultérieurement, sous réserve de certaines conditions.

Ce document n'a aucune valeur légale.